



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 février à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle d'honneur de la mairie de Morteau, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 29/01/2026

Date d'affichage : 29/01/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 16
- votants : 19

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 27**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Christian MOREL.

Etaient absents :

Léon BONVALOT, Jean-Noël CUENOT, Francine MISERE, Daniel PRIEUR, Amandine RAPENNE, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

Objet : DE2026-02 : Programmation animations sur le ciel étoilé 2026

Dans la continuité de la programmation de 2025 sur la thématique, il est proposé de reconduire les mêmes animations pour 2026 toujours en partenariat avec la CCPHD et le CPIE.

Pour rappel, une convention de partenariat triennale et tripartie a été signée l'année passée entre les trois acteurs portant sur le programme pédagogique à destination de l'exposition « Nuit blanche chez les insectes » et l'organisation de balades nocturnes animées par le CPIE sur le territoire.

S'ajoute à cela les deux soirées d'observation des étoiles proposées par le Club Astro 400 réparties entre la CCPHD et le PNRDH.

Un avenant à la convention doit être validé pour le budget et le règlement de l'année 2026 (objet de la délibération) et nous en profitons pour valider l'ensemble des actions et du budget global de l'opération présenté ci-après :

Budget global pour l'action en 2026 :

Dépenses		Contributions		Commentaires
Convention de partenariat : animations grand-public et programme pédagogique	12 650 €	CPIE HD	2 750 €	Montants précisés dans l'avenant de la convention tripartie.
		PNRDH	5075 €	
		CCPHD	4825 €	
2 soirées d'observation des étoiles	400 €	PNRDH	200 €	Action reconduite chaque année
		CCPHD	200 €	
Autres animations dans le cadre de la remobilisation des communes pour la démarche « Un ciel étoilé pour le Doubs Horloger »	650 €	PNRDH	650 €	

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- De valider la continuité de l'action et le budget pour un montant de 5925 €
- D'approuver l'avenant à la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'actions d'animation sur la pollution lumineuse portant sur le budget et le règlement 2026.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 27	Exprimés (en voix) : 27
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX

